



FONDS FIDUCIAIRE MULTI-PARTENAIRES EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

(MPTF RCA-EZINGO)

DOCUMENT DE PROJET – MÉCANISME ACCÉLÉRÉ

<p><b>Intitulé du projet :</b> Appui à la participation des jeunes dans le processus de stabilisation et de réconciliation des communautés et à la promotion de la paix.</p>	<p><b>Organisation(s) des Nations Unies participante(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA);</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF);</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD);</li> <li>• Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).</li> </ul>
<p><b>Références du projet :</b></p> <p>Téléphone :</p> <p>E-mail :</p>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre – nom et type (Gouvernement, OSC, etc.)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Promotion de la Jeunesse, du Développement des Sports et du Service Civique (lead); Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Population; Ministère de l'Entrepreneuriat; National, de l'Artisanat, de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PMEs); Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural; Conseil National de la Jeunesse (CNJ), CISJEU</li> </ul>
<p><b>Lieux d'exécution du projet :</b> Bangui et les localités de Bimbo, Boda, Yaloke, Bouar, Sibut, Dekoa, Kaga-Bandoro, Bambari, Bossangoa.</p>	<p><b>Coût total du projet :</b> 2,686,091 USD  MPTF RCA UNFPA : 656,301 USD  MPTF RCA UNICEF : 652,700 USD  MPTF RCA PNUD : 754,350 USD  MPTF RCA FAO : 622,740 USD</p> <p><b>Date de début et durée du projet :</b> date de début : 1<sup>er</sup> Octobre 2017 pour une durée de dix-huit (18) mois</p>
<p><b>Organisation participante des Nations Unies</b>  <i>Nom du représentant :</i> M. Alain AKPADJI  <i>Fonction :</i> Représentant Adjoint, Chargé de Bureau  <i>Nom de l'agence :</i> Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)  <i>Date :</i> [Redacted]  <i>Signature et cachet :</i> [Redacted]</p>	<p><b>Organisation participante des Nations Unies</b>  <i>Nom de la représentante :</i> Mme Christine MUHIGANA  <i>Fonction :</i> Représentante  <i>Nom de l'Agence :</i> Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)  <i>Date :</i> [Redacted]  <i>Signature et cachet :</i> [Redacted]</p>
<p><b>Organisation participante des Nations Unies</b>  <i>Nom du représentant :</i> M. Aboubacar KOULIBALY  <i>Fonction :</i> Directeur Pays  <i>Nom de l'Agence :</i> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  <i>Date :</i> [Redacted]  <i>Signature et cachet :</i> [Redacted]</p>	<p><b>Organisation participante des Nations Unies</b>  <i>Nom du représentant :</i> M. Jean Alexandre SCAGLIA  <i>Fonction :</i> Représentant  <i>Nom de l'Agence :</i> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)  <i>Date :</i> [Redacted]  <i>Signature et cachet :</i> [Redacted]</p>

<p><b>Partenaire Gouvernemental :</b></p> <p><b>Ministère de la Promotion de la Jeunesse, du Développement des Sports et du Service Civique</b>  <i>Nom du représentant de la contrepartie Gouvernementale :</i>  <b>M. Silvere Simplicie NGARSO</b></p> <p><i>Fonction :</i> Ministre de la de la Promotion de la Jeunesse, du Développement des Sports et du Service Civique  <i>Date :</i> 14 SEPT 2017</p> <p><i>Signature et cachet</i></p>	 
<p><b>Co-président du Comité de Pilotage du MPTF RCA : Gouvernement</b></p> <p><i>Nom du représentant :</i> <b>M. Félix MOLOUA</b></p> <p><i>Fonction :</i> Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale  </p> <p><i>Date :</i> 14 SEPT 2017</p> <p><i>Signature et cachet</i></p>	<p><b>Co-président du Comité de Pilotage du MPTF RCA : Nations Unies</b></p> <p><i>Nom de la représentante :</i> <b>Mme Najat ROCHDI</b></p> <p><i>Fonction :</i> Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général, Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies</p> <p><i>Date :</i> 13/09/17</p>   <p><i>Signature et cachet</i></p>

8

## I. MOTIF

### I.1. Contexte et analyse du problème

En République Centrafricaine (RCA), la situation des adolescents et jeunes (de 10-35 ans) qui représentent presque la moitié de la population (environ 2,4 millions en 2017), est à la fois précaire et complexe. L'élection du Président Professeur Faustin Archange TOUADERA en Février 2016 a permis le retour à l'ordre constitutionnel et la mise en place des institutions démocratiques et le Pays s'est doté d'un Plan de Relèvement pour la Consolidation de la Paix (RCPA) qui a obtenu l'engagement de la communauté internationale au cours de la Table Ronde de Bruxelles en Novembre 2016. Malgré ces avancées, la situation des jeunes constitue toujours un défi pour la consolidation de la Paix. Au chômage et aux désœuvrement constatés lors de ces dernières années, s'ajoute chaque jour une situation de vulnérabilité sans précédent due au rôle que les jeunes ont joué dans le conflit auquel le pays est confrontée. Ne pouvant disposer des moyens pour libérer leur potentiel et sécuriser leur avenir, un grand nombre de jeunes désespérés n'hésitent pas à s'engager dans des activités criminelles qui mettent en danger leurs propres vies et celles des autres victimes potentielles sans compter les conséquences négatives sur les activités économiques qui restent paralysées du fait de la perturbation des circuits d'accès aux marchés. Ces activités criminelles contribuent à délériorer significativement le niveau de sécurité générale du pays et annihile les efforts de cohésion sociales tout en hypothéquant l'avenir de la jeunesse à plus long terme.

Selon le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (Septembre 2015) sur l'analyse diagnostique de la problématique de l'emploi, particulièrement l'emploi post crise, plus de 80 % des demandeurs d'emplois ont moins de 35 ans et une grande partie est non qualifiée et analphabète (72 % des filles et 46 % des garçons de 15-24 ans). Le chômage est visible, en particulier chez les jeunes hommes, qui peuvent être trouvés dans les rues de la capitale Bangui et d'autres grands centres urbains de la RCA. Le rapport de l'enquête ECASEB (2008) indique que l'incidence de la pauvreté est aussi élevée dans les ménages dont le chef a moins de 30 ans (59 %) que les autres. En 2016, la Centrafrique est classée comme le pays le plus pauvre du monde sur l'Indice de Développement Humain (188/188 pays).

L'accélération de l'exode rural des jeunes à la quête de la sécurité et de quelconques opportunités économiques et d'éducation a pour conséquence la baisse drastique de la production agricole, l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ainsi que la détérioration des rares infrastructures sociales de base du milieu urbain du fait de leur utilisation excessive.

En Janvier 2017, le rapport issu de l'analyse nationale participative des besoins et aspirations des adolescents et des jeunes indique une situation désespérée : i) plus de 50 % des adolescents et jeunes ont déclaré être en dehors du système scolaire du fait des infrastructures vandalisées ou abîmées pendant le conflit et de l'occupation des écoles par les milices ou les déplacés et du manque des enseignants, etc. ; ii) 79% de jeunes trouvent que leur situation est médiocre car il n'existe pas de nombreux débouchés d'emploi ; iii) 26% ont reconnu consommer fréquemment des boissons alcoolisées et 4,4% de la drogue et autres stupéfiants ; iv) 28% ont plus d'un partenaire sexuel soit à cause des violences sexuelles subies, soit pour faire face aux conditions économiques difficiles ; v) près de 43% n'utilisent pas les préservatifs lors des rapports sexuels à risque ; vi) un tiers n'ont pas d'information sur le VIH et SIDA ; vii) 50% ne savent pas prévenir une grossesse ; et viii) 36% ont déclaré qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter un service de santé.

La voie vers une stabilisation tant politique qu'économique en RCA passe par des solutions concrètes sur la possibilité de fournir à la jeunesse centrafricaine les compétences nécessaires pour être en bonne santé, construire et développer les opportunités d'emplois et de marchés qui fournissent des revenus stables pour les ménages. Par ailleurs, toute action visant à inciter les jeunes à s'intéresser au secteur agricole ne génère pas uniquement des opportunités d'emploi pour eux-mêmes, mais aide à conduire l'innovation et la croissance nécessaire à la lutte contre la pauvreté et au redressement économique de toute la République Centrafricaine.

### I.2. Justification

Jusqu'ici la jeunesse centrafricaine est presque négligée dans le processus de consolidation de la paix au niveau de la base. Pourtant cette jeunesse peut jouer un rôle clé et catalyseur dans la résolution des conflits et la stabilisation du pays. Dans des grandes réunions ou conférences il y a toujours des représentants de jeunes, mais qui semblent souvent plutôt autoproclamés ou des personnes de Bangui, sans assises réelles à la base. Pour éviter d'amplifier l'ancienne division entre Bangui et le reste du pays, la proposition couvre autant les jeunes des communautés de Bangui que ceux des provinces.

Le présent projet conjoint s'inscrit dans le cadre du programme conjoint jeunes « Appui au renforcement de la résilience des adolescents et jeunes de Centrafrique ». Ce Programme Conjoint des Nations Unies a été adopté le 20 Février 2017 par le Gouvernement sous le Leadership du Chef de l'Etat et permet au Gouvernement d'assurer la prise en compte des besoins des jeunes dans le RCPA de façon holistique. Tout en permettant de consolider les acquis du premier projet conjoint mis en œuvre par l'UNFPA et l'UNICEF dans 10 localités de février 2016 au 31 mars 2017, ce Projet conjoint constitue une tentative de réponse collective des agences des Nations Unies aux nombreux défis des adolescents et jeunes soulevés ci-dessus.

En vue de promouvoir l'engagement des jeunes pour la cohésion sociale, les initiatives d'autonomisation économique et l'acquisition des compétences de vie, l'approche globale de mise en œuvre de ce projet sera basée sur l'exploitation des réseaux des associations des jeunes, des ONG nationales et internationales, ainsi que l'expertise technique de l'UNFPA, du PNUD, de l'UNICEF et de la FAO.

L'approche UNFPA-UNICEF sera basée sur la création/animation des « clubs et plateformes des adolescents et jeunes pour la promotion de la Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR), la Cohésion sociale et la Paix » en milieu scolaire et dans les communautés, et la mobilisation des parents, enseignants, leaders religieux et traditionnels. La création de ces clubs et plateformes est une réponse au manque de compétence de la vie, notamment la vulnérabilité des jeunes face à toutes les infections sexuellement transmissibles (y compris le VIH), les grossesses et unions précoces. Ces clubs et plateformes favoriseront le réseautage des jeunes pour échanger les informations et les expériences en vue de trouver des solutions à leurs problèmes, briser les divisions sociales et communautaires, ainsi que la peur et l'insécurité. Ils serviront à identifier et cibler les adolescents et jeunes pour les interventions spécifiques du projet pour les quatre agences d'exécution du projet. Grâce à cette approche, les adolescents et jeunes des zones à haut risque seront mobilisés et soutenus pour créer des espaces sûrs pour le dialogue entre les jeunes, les autres membres de la communauté, les autorités locales et le dialogue inter communautaire. Il s'agira ainsi de favoriser l'implication au niveau national et local des jeunes femmes et jeunes hommes dans les activités de promotion de la cohésion sociale, de la paix et de prévention des conflits.

Tout en s'appuyant sur les clubs et plateformes créés, l'approche PNUD-FAO est construite autour de deux effets interconnectés, à savoir : i) la structuration des jeunes et le renforcement de leurs capacités pour jouer un rôle plus important dans le processus de consolidation de la paix et de la réconciliation ; et ii) l'amélioration de leur situation socio-économique par une auto prise en charge à travers la promotion de micro entreprise. L'approche est basée sur trois éléments fortement interdépendants : i) la création ou la réhabilitation des centres des jeunes, qui servent aussi de point d'ancrage à d'autres domaines du projet, notamment ceux de la santé, de l'éducation et de la prévention des violences sexuelles basées sur le genre pris en charge par l'UNFPA et l'UNICEF ; ii) la promotion et le renforcement des groupements des jeunes à travers l'approche « caisses de résilience » articulée autour des trois composantes (a) technique : formation agricole, professionnelle et organisationnelle ; b) financier : à travers le renforcement des mécanismes des associations villageoises d'épargne et de crédit ; et c) réconciliation : par le renforcement des capacités des clubs d'écoute communautaire pour la résolution de conflits et la réconciliation) ; iii) la mise en œuvre des activités de Haut Intensité de Main d'œuvre (HIMO), de courte durée, combinées avec l'épargne, qui permet par après de démarrer des activités génératrices de revenus (AGR).

De façon particulière, la mise en œuvre de ce projet conjoint contribuera aux actions de renforcement des capacités des organisations de jeunes à défendre les droits des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive d'une part, et à s'impliquer dans la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la stabilisation de l'autre.

Au niveau national, le projet permettra : (i) d'actualiser de manière participative et inclusive la politique nationale de la jeunesse assortie d'un plan d'action pour répondre aux besoins et aspirations des adolescents et jeunes ; (ii) de renforcer et consolider le Conseil National de la Jeunesse pour assurer la prise en compte des préoccupations des adolescents et jeunes dans l'élaboration des politiques et programmes nationaux. Au niveau local, les interventions du projet permettront d'engager les adolescents et les jeunes dotés d'une meilleure santé, dans le processus de reconstruction du pays par l'engagement civique et citoyen sur le terrain ainsi que leur insertion socioéconomique.

En renforçant les capacités tant sociales qu'économiques des jeunes, le projet conjoint vise non seulement à créer chez eux un sentiment d'autonomie grâce à l'indépendance économique, mais aussi à les motiver à devenir des membres actifs et positifs de leurs communautés et ainsi conduire le changement au niveau de la communauté grâce à l'amélioration des conditions de vie et des infrastructures.

A travers la création de résultats immédiats tangibles, l'intervention servira de modèle de bonne pratique dont les résultats positifs contribueront à mobiliser des fonds provenant d'autres sources, y compris le secteur privé. La mise en œuvre de l'approche dans les zones cibles fournira une visibilité sur la façon dont le changement positif peut se produire et comment les jeunes peuvent conduire un processus pour contribuer à la coexistence pacifique, une plus grande tolérance et de compréhension.

## **2. OBJECTIFS : THEORIE DU CHANGEMENT, RESULTATS/ACTIVITES ET CIBLES**

### **2.1. Objectifs**

Le projet conjoint vise à contribuer à la transformation positive d'au moins 3000 adolescents et jeunes de sorte qu'ils soient capables, motivés et aient les possibilités de participer au processus de sécurisation, de pacification et de reconstruction de leur communautés.

De façon spécifique, le projet conjoint permettra à court, moyen et long terme de :

- Promouvoir l'implication des jeunes (hommes et femmes) dans les activités de la cohésion sociale et de prévention des conflits ;
- Réduire le chômage des jeunes (hommes et femmes) et les violences souvent nées des frustrations dues à l'exclusion du marché de travail, puis accroître leur participation au développement socio-économique de leur communauté ;
- Contribuer au développement du capital humain du pays en dotant les jeunes (hommes et femmes) des compétences de vie courante.

## 2.2. Théorie de changement

La théorie globale de changement est celle qui a été retenue dans le programme conjoint des Nations Unies. Elle stipule que la création d'espaces sûrs où les jeunes de tout le spectre social, politique, éducatif et économique peuvent se rencontrer pour dialoguer, échanger et interagir, leur permet de réduire le sentiment de peur et d'insécurité qui prévaut depuis des décennies d'une part, et d'avoir aussi le sentiment d'appartenir à un grand mouvement de changement social dont les valeurs sont la coexistence pacifique, la responsabilité collective et l'autonomisation d'autre part. De même, fournir aux jeunes des compétences de vie et des possibilités économiques renforce leur potentiel d'être membres actifs et positifs de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de leurs communautés. Enfin, à travers le développement de la culture de l'entrepreneuriat, du volontariat et du bénévolat, les jeunes auront le sentiment d'appartenir à une société des « bâtisseurs » et non de « destructeurs ».

## 2.3. Les Effets, Produits et Activités

**Effet 1 : Les adolescent(e)s et les jeunes promeuvent la cohésion sociale, la paix et préviennent les conflits.**

**Produit 1.1 : Les capacités et les connaissances d'au moins 80% de jeunes hommes et jeunes femmes en tant qu'agents de changement communautaire sont renforcées sur la résolution pacifique des conflits, la promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la santé sexuelle et de la reproduction (SSR).**

**Activité 1.1.1 :** Former les jeunes leaders agents de changement communautaire sur les techniques et outils de résolution des conflits, de la cohésion sociale et de la SSR.

**Activité 1.1.2 :** Appuyer à la réalisation de Talents de jeunes pour la paix et la santé, y compris les rencontres de plaidoyer autour de Ureport

**Produit 1.2 : Des organisations et plateformes d'adolescent(e)s et de jeunes sont mises en place et dotés de capacités managériales, de résolution pacifique de conflits et de communication et d'information**

**Activité 1.2.1 :** Renforcer les capacités des membres des clubs et plateformes de jeunesse dans les domaines de la gestion et résolution de conflits

**Activité 1.2.2 :** Faciliter l'accès à la communication et l'information, notamment sur les services disponibles, l'accès aux marchés, les prix, les innovations agricoles, etc. ;

**Activité 1.2.3 :** Appui à la structuration des jeunes, y compris les clubs, les plate-formes et les comités de pilotage de Ureport

**Activité 1.2.4 :** Appui au renforcement des capacités des responsables des mouvements et associations de jeunesse, y compris le Conseil National de la Jeunesse

**Produit 1.3 : Les parents, les leaders communautaires et traditionnels et les organisations à base communautaire (y inclus les organisations féminines) ont des capacités accrues en matière de prévention et de gestion des conflits, de promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la Santé sexuelle et Reproductive**

**Activité 1.3.1 :** Organiser des foras intergénérationnels entre les jeunes, parents, leaders traditionnels et religieux dans chaque zone d'intervention du projet conjoint, sur la promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la SSR

**Activité 1.3.2 :** Appui aux activités de promotion de la paix par les associations confessionnelles des jeunes

**Produit 1.4: Les radios communautaires ont des capacités accrues de conception, de production et de diffusion des émissions en rapport avec la prévention des conflits, la promotion de la cohésion sociale et de la paix et la Santé sexuelle et Reproductive.**

**Activité 1.4.1 :** Appuyer la création/le fonctionnement d'au moins 3 radios communautaires dans les zones du projet conjoint

**Activité 1.4.2 :** Appuyer les radios existantes à concevoir et à animer des programmes en matière de promotion des droits, y compris les droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction ;

**Activité 1.4.3 :** Former et équiper des jeunes reporters communautaires pour s'impliquer dans la production des programmes;

**Effet 2 :** Les jeunes hommes et femmes utilisent de façon participative, des opportunités de leur propre insertion socio-économiques dans leurs communautés.

**Produit 2.1 :** Les activités HIMO communautaires sont identifiées et mises en œuvre d'une manière participative

**Activité 2.1.1 :** Sélectionner, de manière participative les activités HIMO ainsi que leurs bénéficiaires

**Activité 2.1.2 :** Réaliser les activités HIMO

**Activité 2.1.3 :** Mettre en place un système d'accompagnement des ONG pour le développement d'épargne et d'un fond de solidarité

**Produit 2.2 :** Les jeunes hommes et femmes ont des compétences accrues en matière d'entrepreneuriat et de métiers porteurs dans leurs communautés

**Activité 2.2.1 :** Faire un profilage des jeunes bénéficiaires des formations en entrepreneuriat et des métiers porteurs, des centres de formation et des opportunités économiques

**Activité 2.2.2 :** Assurer la formation des jeunes en entrepreneuriat, métiers porteurs, leadership, gestion des associations et groupes (y compris dotation en kits de formation)

**Activité 2.2.3 :** Mettre en œuvre des formations en Champs Ecoles Paysans (CEP) et systèmes de crédit et d'épargne communautaires, basés sur les « Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) des groupes de jeunes

**Activité 2.2.4 :** Elaborer et diffuser, au sein des associations de jeunesse, les outils et guides disponibles pour la réinsertion socio-économique, l'éducation financière, la gestion d'entreprise et des coopératives

**Activité 2.2.5 :** Appuyer l'initiation des jeunes déscolarisés, désœuvrés et démobilisés aux NTIC

**Activité 2.2.6 :** Analyser les possibilités d'un système de gestion de déchets et de nettoyage des caniveaux à Bangui, ainsi que le compostage pour la fertilisation des sols des activités de maraîchage ;

**Produit 2.3 :** Les activités génératrices de revenus (agricoles et non-agricoles) des bénéficiaires sont appuyées

**Activité 2.3.1 :** Appuyer la mise en place des caisses de résilience (FAO) et des systèmes d'épargne communautaire (AVEC)

**Activité 2.3.2 :** Doter les groupements de jeunes de kits de démarrage des AGR et en assurer leur suivi, si possible avec le démarrage d'un système de gestion de déchets/compostage

**Effet 3 :** Les jeunes, en particulier les jeunes filles, ont des compétences de vie courante pour faire des choix éclairés en ce qui concerne leur santé sexuelle et reproductive, y compris le VIH/SIDA et la lutte contre la violence basée sur le genre.

**Produit 3.1 :** 80% des jeunes en particulier les jeunes filles ont un meilleur accès à l'éducation sexuelle complète de qualité à l'école et en dehors de l'école et sont capables de prendre des décisions personnelles et éclairées sur leurs droits en matière de Santé Sexuelle et Reproductive,

**Activité 3.1.1 :** Former les membres des clubs et plateformes des adolescents et les jeunes dans la prestation et le suivi des services de santé sexuelle et reproductive, en particulier la distribution des contraceptifs oraux

**Activité 3.1.2 :** Organiser les campagnes de conseil et dépistage volontaire des adolescents et jeunes sur le VIH, y compris le port correct des préservatifs féminins et masculins

**Produit 3.2 :** Les organisations de jeunes des zones d'interventions ont des capacités accrues de promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes

**Activité 3.2.1 :** Actualiser le document de la politique nationale de jeunesse assortie d'un plan national de développement d'adolescents et de jeunes tenant compte des enjeux actuels de la jeunesse centrafricaine

**Activité 3.2.2 :** Organiser des sessions de formation à l'attention des organisations de jeunes sur la promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes

**Produit 3.3 :** Les éducateurs (y compris les pairs) et autres relais d'informations ont des capacités renforcées pour fournir aux jeunes femmes et jeunes hommes des informations de qualité à l'école ou dans la communauté (prévention des unions et grossesses précoces, des violences basées sur le genre et des IST et VIH et Sida)

**Activité 3.3.1 :** Former/recycler les encadreurs/formateurs (facilitateurs endogènes et externes) sur l'éducation civique, et l'éducation sexuelle complète, y compris le VIH/SIDA.

**Activité 3.3.2 :** Développer des affiches, des panneaux et des messages sur la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et jeunes.

**Produit 3.4 :** Les services de santé dans les zones du programme conjoint disposent de capacités accrues en matière de prise en charge des complications obstétricales (y compris les fistules obstétricales), des violences basées sur le genre, des IST et VIH et Sida, et de promotion de l'utilisation des produits contraceptifs.

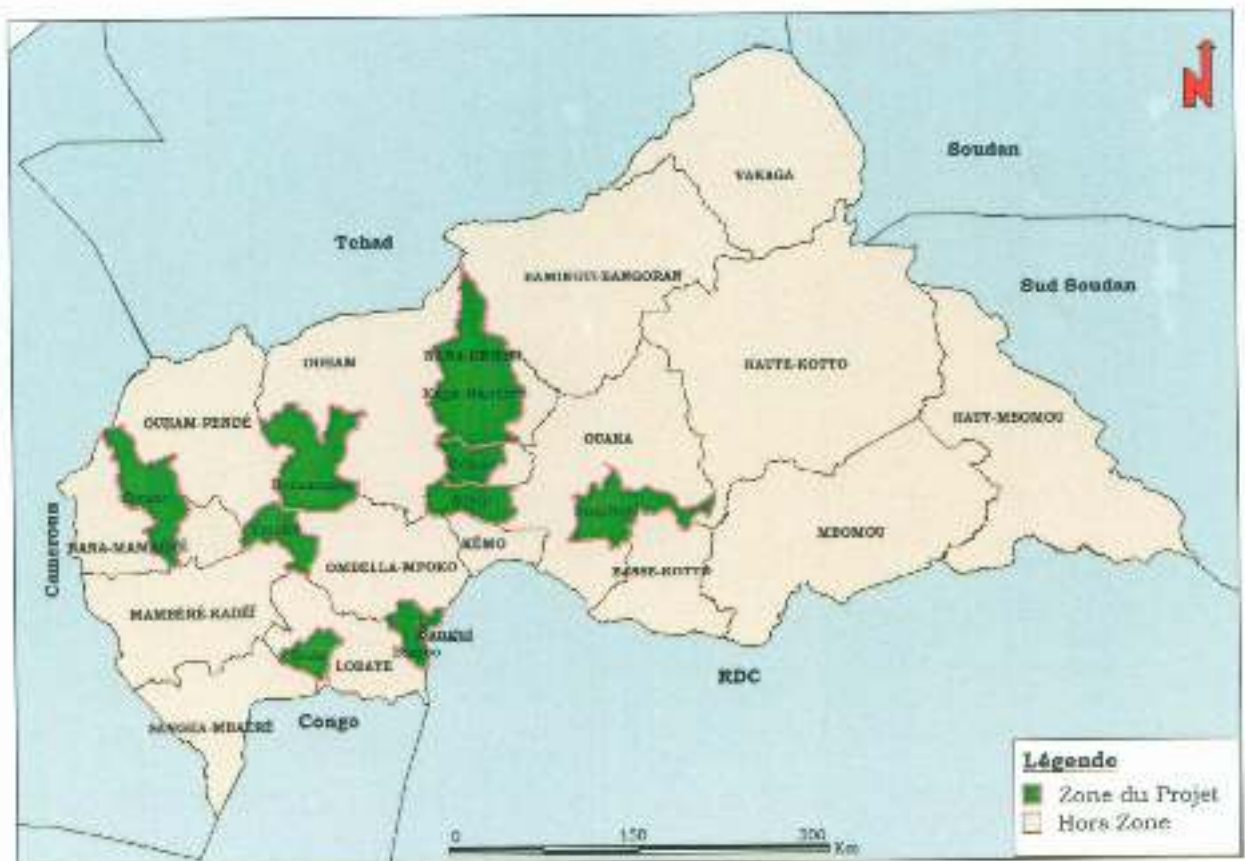
**Activité 3.4.1 :** Organiser la formation et la supervision des professionnels de la santé sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services intégrés de santé sexuelle et de la reproduction, y compris la prévention et le traitement des IST et du VIH.

**Activité 3.4.2 :** Appuyer la mise en œuvre de A.I.I. IN (fin du sida chez les adolescentes et adolescents).

**Activité 3.4.3 :** Appuyer la révision du plan stratégique de santé des adolescents et des jeunes, ainsi que l'élaboration de manuel sur les compétences de vie.

## 2.4 Zones et Cibles

Le projet conjoint envisage d'atteindre au moins 3000 adolescents et jeunes de Bangui et des localités de Bimbo, Boda, Yaloke, Bouar, Sibut, Dekoa, Kaga-Bandoro, Bambari et Bossangoa. Les interventions UNFPA-UNICEF visent l'ensemble de 3000 jeunes (dont 50 % des filles). Quant aux interventions du PNUD-FAO, elles visent 1000 jeunes (dont 50% des filles) et se concentrent sur 4 zones d'intervention, à savoir : Bambari, Bangui, Bouar et Bossangoa. Le choix de ces localités se justifie par leur vulnérabilité, la présence des partenaires de mise en œuvre, ainsi l'existence des sous-bureau/antennes.



Les bénéficiaires directs du projet conjoint sont des jeunes filles et garçons âgés de 15-35 ans répartis selon les catégories :

- Au moins 1000 jeunes non-scolarisés sans emploi, dont 50% de jeunes filles. L'accent sera mis sur les jeunes de la rue, les jeunes chefs de ménage, les jeunes filles mères, les jeunes ayant déserté les mouvements armés, les jeunes rapatriés, les jeunes déplacés, les jeunes démobilisés.
- Au moins 3 centres de jeunes.

- 3000 jeunes ciblées pour disposer d'information exacte sur la SR, le VIH, la paix et la cohésion sociale, et connaissent leur sérologie à VIH
- 3000 adolescents et jeunes talents.

Les bénéficiaires indirects sont les communautés des localités ciblées et des structures impliquées dans le processus de développement dudit projet qui sont sur place : Ministère de la Promotion de la Jeunesse et des Sports, Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Santé et de Population, Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Artisanat, de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PMEs), Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi, Conseil National de Jeunesse. Les jeunes et les autres communautés des autres zones non ciblées du pays bénéficieront des messages sur le rôle de la jeunesse dans la promotion de la santé sexuelle et de la reproduction et de la consolidation de la paix qui seront diffusés par les médias et à travers les activités socio-culturelles.

Les préoccupations des jeunes ont été prises en compte dans la formulation du présent projet conjoint en utilisant les résultats de l'analyse nationale participative des besoins et aspirations des adolescents et des jeunes de 15 à 35 ans dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la paix, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la connectivité, des sports et loisirs. Les jeunes participeront à toutes les étapes de mise en œuvre, d'identification des activités socio-économiques et de suivi-évaluation. Les organisations qui se manifesteront seront également impliquées dans la mise en œuvre du projet conjoint notamment dans l'identification des bénéficiaires et le suivi-évaluation de ce projet.

### 3. MODALITÉS DE GESTION DU PROJET : PILOTAGE, COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE

#### 3.1 Ministère de tutelle.

Le projet sera sous-tutelle du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et collaboration avec les autres Ministères impliqués et le Conseil National de la jeunesse. Dans ce cadre, le Ministre de la Promotion de la jeunesse et des sports, sera responsable pour la coordination générale et l'atteintement des résultats prévus dans le cadre de ce projet.

#### 3.2 Comité de Pilotage : Comité de Suivi Technique du Programme Conjoint

En vue d'éviter les duplications et d'assurer l'alignement sur le dispositif institutionnel du Programme Conjoint, le Comité de Suivi Technique du Programme Conjoint des Nations Unies assure le Comité de Pilotage de ce Projet Conjoint qui contribue aux résultats stratégiques du Programme Conjoint. Le suivi de l'exécution de ce Projet Conjoint se fera par le biais d'un dispositif à deux niveaux appuyé par le dispositif institutionnel déjà en place : (i) au niveau stratégique, par le Comité Technique Conjoint de Suivi, déjà établi, qui informera les structures de pilotage du RCPCA existants et au (ii) niveau opérationnel, les comités techniques sous-préfectoraux ou locaux composés des services techniques sous-préfectoraux, de la Société Civile, etc. enfin, (iii) l'Unité de Coordination du Programme Conjoint donne un appui technique et opérationnels aux différentes structures de mise en œuvre de ce projet conjoint, et assure la consolidation des rapports de progrès, et la présentation au Comité de Suivi technique du Programme Conjoint.

Le Comité de Suivi Technique est Co-Présidé par le Ministre de la Promotion de la jeunesse, du Développement des Sports et du Service Civique et le Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en Centrafrique.

Le Comité de Suivi Technique est un dispositif de pilotage simplifié mis en place pour promouvoir l'efficacité et l'efficience, la transparence et la redevabilité dans la mise en œuvre du Programme Conjoint, y compris les projets dérivés. Il réunit les différents Ministères et Agences des Nations Unies impliquées, ainsi que le CNJ. Il a pour responsabilités de :

- Veiller à la mise en œuvre régulière du programme conjoint conformément au respect des règles et procédures ;
- Fournir des orientations techniques et substantives pour le pilotage du programme, en vue d'une intégration des priorités des jeunes dans les interventions du programme, conformément aux documents de politiques et de stratégie en vigueur, ainsi qu'aux aspirations des Jeunes ;
- Servir de plateforme de concertation et de promotion de dialogue inclusif entre les jeunes et les décideurs. Il soutient à cet effet le dialogue inter sectoriels en concertation avec les comités sectoriels du RCPCA en vue de la satisfaction des besoins des jeunes dans une perspective holistique ;
- Veiller au respect des règles et procédures en matière de gestion des projets: programme et la passation des marchés ;
- Examiner les rapports d'avancement de l'Unité de Coordination et les transmettre un résumé au Comité de Pilotage RCPCA pour décision ainsi que pour la mobilisation des ressources;
- Faire des recommandations techniques et programmatiques;



- vii) Mener régulièrement des visites de terrain afin d'apprécier l'état d'avancement des activités et faire des recommandations aux partenaires de mise en œuvre et à l'unité de coordination ;
- viii) Examiner et adopter les TdR des missions d'évaluation.

### 3.3. Comité Technique sous-préfectoral/local :

Au niveau opérationnel, la coordination et le suivi du projet sera assuré par des Comités Techniques sous-préfectoraux ou locaux mixtes. Chaque comité sera présidé par le Sous-Préfet ou le Maire et réunit les organes locaux du CNJ, les Ministères impliqués, ainsi que les Agences des Nations Unies.

Le Comité Technique sous-préfectoral local aura la responsabilité du suivi opérationnel du projet. A ce titre, il tiendra chaque semestre une séance de revue sur la base de visites de terrain et de réunions de suivi sanctionnées par des rapports semestriels. Cette approche permettra d'assurer le contrôle qualité des réalisations effectuées par les différentes entités chargées de l'exécution du projet conjoint. Un Plan de suivi et d'évaluation du projet sera développé. Il permettra de mesurer l'impact des activités sur l'atteinte des résultats recherchés.

### 3.4. L'Unité de Coordination du Projet Conjoint:

L'Unité de coordination du Programme Conjoint des Agences des NU pour les jeunes donne un appui technique aux structures d'exécution de ce projet conjoint. Il appuie la consolidation des rapports de progrès, la synergie avec les autres initiatives en cours pour la jeunesse, communication, et la présentation aux comités de pilotage et tout autre organe. L'unité de coordination est composée par les points focaux des organisations des Nations Unies impliquées. L'Unité est dirigée par un Coordonnateur International de niveau P4 recruté par le PNUD pour la supervision de l'équipe pour l'ensemble du programme. Chacune des organisations des Nations Unies bénéficiaires maintient des relations avec les ministères techniques concernées par leurs activités.

### 3.5 Agence Partenaire des Nations Unies.

L'UNFPA, assure le lead du Projet Conjoint comme prévu dans les modalités de gestion du Programme Conjoint. L'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD et la FAO sont les agences participantes. A ce titre elles seront responsables pour les aspects programmatiques et financiers conformément aux règles et procédures du MPTF. En plus d'être agence participante, le PNUD agira en qualité d'agent administratif du programme conjoint, la responsabilité de cette fonction relevant du Multi Donor Trust Fund (MDTF) Office du PNUD. Toutefois, certaines tâches liées au rôle d'agent administratif seront réalisés par la Représentante Résidente du PNUD au niveau pays sur délégation explicite du Coordonnateur exécutif du MDTF Office.

L'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD et la FAO en tant qu'agences participantes assureront une responsabilité programmatique et financière complète pour les fonds qui leur seront remis par l'agent administratif et peut décider avec ses partenaires du processus d'exécution conformément à leurs propres règles et procédures de gestion. Le transfert des fonds sera effectué au siège de chaque agence participante. Le plan de travail commun indiquera clairement les activités que l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD et la FAO devront soutenir.

### 3.6 Sélection de partenaires et des agences d'exécution

La sélection des partenaires d'exécution sera gérée selon les règles et procédures de l'agence partenaire des Nations Unies, suivant les modalités du HACT. L'exécution DEX/DIM (direct implementation modality), en tant que modalité pour la mise en œuvre du projet conjoint, est fondée sur les capacités de gestion des organisations UN. Toutefois, des dispositions seront prises pour renforcer les capacités des structures nationales afin de pouvoir, dans le temps, de changer à la modalité NIM (national implementation modality).

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Approche Harmonisée de remise d'espèces (HACT) par le Système des Nations Unies, les résultats de la micro-évaluation des partenaires d'exécution concernés seront examinés par les agences participantes. Celles-ci examineront la possibilité d'adopter une modalité commune de remise d'espèces et conviendront de la nature et fréquence des activités de contrôle.

### 3.7 Gestion financière

Les fonds alloués au projet seront parallèlement gérés par l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD et la FAO selon les modalités DEX. Dans ce cadre, l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD et la FAO seront chacun responsables pour toutes les transactions financières, d'achats et d'approvisionnement qui sera effectué sur la base du plan de travail préparé à cet effet.

### 3.8 Opérationnalisation du projet

Le projet se réalisera sur une période de 18 mois à partir de la date de transfert de fonds sur les comptes de l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD et la FAO. A la fin de ce financement, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse (l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD et la FAO) conduiront une évaluation indépendante de l'impact du programme conjoint pour analyser la contribution des jeunes à la consolidation de la paix, le changement d'attitudes et de comportement au sein de la population cible et l'amélioration socio-économique des bénéficiaires.

L'opérationnalisation du projet capitalisera sur les acquis de nombreuses réalisations déjà existantes ou qui sont en cours de l'être par d'autres parties prenantes. Entre autres, on peut citer :

- Les réalisations dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur financement de la FAO ;
- Les réalisations dans le domaine de HIMO et AGR sur financement du PNUD ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement (UNICEF, ONG internationale dans le cadre du CERF et du CHF) ;
- L'amélioration de la disponibilité des commodités SR à travers les interventions de l'UNFPA, de l'OMS et de l'UNICEF ;
- La construction du complexe sportif dans le quatrième arrondissement ;
- Le Projet Londo financé par la Banque Mondiale et exécuté par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale, Chargé des Pôles de Développement ;
- Le Projet Conjoint d'appui à la réduction de la vulnérabilité des adolescents et jeunes dans les 10 localités de la RCA exécuté par l'UNICEF et l'UNFPA du 1<sup>er</sup> février 2016 au 31 mars 2017 ;
- Le projet conjoint concernant la sécurité humaine, exécuté par le PNUD, la FAO, l'OHM, l'ONUFemmes, l'UNFPA et l'UNICEF

### 3.9. Stratégies de mise en œuvre du projet

Comme dans le cadre du premier projet conjoint, il sera adopté une stratégie participative, *“avec les jeunes et par les jeunes”* avec l'implication du Conseil National de la Jeunesse. Le projet mettra l'accent sur l'opportunité que présentent les jeunes en tant qu'acteurs du relèvement social et comme ressource pour la consolidation de la paix. Dans la mise en œuvre du projet, une grande importance sera accordée aux jeunes eux-mêmes : dans l'identification des bénéficiaires et des activités à mener, dans la gestion des infrastructures et équipements.

S'agissant de la pérennité du projet, elle sera assurée par : (i) l'engagement des jeunes et des communautés; (ii) le renforcement des capacités des institutions nationales et les compétences de vie des jeunes et de formation professionnelle. (iii) la dynamique lancée par le projet sera consolidée par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPA).

Par ailleurs, le développement du partenariat avec les structures du secteur public et privé, et les organisations de la société civile permettra également d'assurer la pérennité du projet surtout par une politique de partenariat avec les institutions appropriées. Des rencontres seront organisées à cet effet pour les sensibiliser sur la valeur ajoutée du projet.

Enfin le projet, tout en se focalisant sur les activités immédiates et visibles, mettra un accent aussi sur le renforcement des capacités et compétences de vie locales des jeunes, personnelles aussi bien qu'économiques et sociales, pour reconstruire le tissu social et assurer la pérennisation des acquis après la fin du projet.

### 3.10. Suivi et Evaluation du projet

Le mécanisme de suivi – évaluation et de partage des résultats du projet à travers le Rapportage s'alignera sur les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats. Le suivi de la mise en œuvre portera sur les activités, les ressources utilisées, le respect du chronogramme, afin de s'assurer que les mécanismes de planification et de coordination sont suivis avec efficacité et efficience.

Le premier niveau de suivi – évaluation du projet sera dévolu aux structures de pilotage en cours de création par le Gouvernement et le NU. Des revues trimestrielles et annuelles seront organisées avec la participation de tous les acteurs et bénéficiaires du projet. Le projet sera aussi soumis à une évaluation formelle en fin d'exécution.

Le projet sera soumis à des audits internes et externes selon les règles et procédures des agences participantes et du Gouvernement.

### 3.11 Budget

BUDGET DU PROJET (USD)					
CATÉGORIES	Montant UNPPA	Montant UNICEF	Montant PNUD	Montant FAO	TOTAL
1. Personnel et autres employés	183,365	200,000	360,000	84,780	828,145
2. Fournitures, marchandises, matériaux	30,000	25,000	10,000	195,000	260,000
3. Equipement, véhicules et mobiliers (amortissements compris)	85,000	50,000	15,000	42,600	192,600
4. Contrats de Services	40,000	60,000	75,000	21,000	196,000
5. Transport	25,000	25,000	15,000	25,000	90,000
6. Transferts et allocations aux partenaires	175,000	225,000	190,000	191,355	781,355
7. Coûts d'opérations généraux et autres coûts	75,000	25,000	40,000	22,265	162,265
<b>Sous-total des coûts du projet (1 à 7)</b>	<b>613,365</b>	<b>610,000</b>	<b>705,000</b>	<b>582,000</b>	<b>2,510,365</b>
8. Frais d'Agence : <i>le pourcentage ne doit pas dépasser 7% du total des catégories 1 à 7, comme indiqué dans le Protocole d'accord du MPTF RCA.</i>	42,936	42,700	49,350	40,740	175,726
<b>TOTAL</b>	<b>656,301</b>	<b>652,700</b>	<b>754,350</b>	<b>622,740</b>	<b>2,686,091</b>

### 3.12 Faisabilité, gestion des risques et pérennisation des résultats

Risques	Probabilité	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégies de suivi et d'atténuation
Faibles capacités pour l'engagement des associations des jeunes et des autorités centrales et locales	Faible	Elevée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres de sensibilisation des responsables administratives seront organisées pour expliquer les objectifs du projet et établir un climat de confiance</li> <li>Renforcement des capacités des institutions nationales</li> </ul>
Persistance des défis politiques et sécuritaires	Elevée	Elevée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place les mécanismes de prévention des conflits, et de refus au recrutement et enrôlement visant la déstabilisation de la paix, et de bonne communication avec les autorités pour le maintien de la paix dans leurs localités.</li> <li>Rencontres d'explication du projet et de ses objectifs aux groupes politico-militaires permettra d'établir un climat de transparence et de confiance entre les différentes parties prenantes.</li> <li>Regroupement des formations dans les zones sécurisées</li> </ul>

## ÉLÉMENT n° 4 : ACTEURS

### 1. Capacités techniques et opérationnelles

- **UNFPA** : L'UNFPA est engagé à protéger les droits et le bien-être des adolescents et jeunes pendant et après les situations de conflits et de crise. Il contribue au renforcement du potentiel des adolescents et jeunes, afin de leur permettre de jouer un rôle actif dans le domaine de la construction de la paix et de la prévention des conflits. Bien qu'ils soient les victimes directes ou indirectes des conflits, les adolescents et les jeunes sont souvent très peu impliqués dans les processus de prévention et gestion des conflits. L'UNFPA dispose de l'expertise technique pour la prise en compte des jeunes filles et garçons au niveau des analyses de situations, de la définition et la mise en œuvre des approches intégrées de réinsertion sociale et de la mise en œuvre d'une stratégie spécifique de prévention de conflits et de cohésion sociale.
- **UNICEF** : L'UNICEF apporte un appui aux dynamiques associatives des jeunes par le développement de leurs capacités pour leur participation au développement de leurs communautés. Elle a appuyé l'organisation d'une journée nationale de réflexion pour permettre aux jeunes de faire entendre leur voix lors du Forum de Bangui. Il considère que l'éducation à la paix et à la citoyenneté constitue un élément essentiel d'une éducation de qualité. Il considère également que le processus de promotion des connaissances, compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour induire des changements de comportement permettent de prévenir les conflits et la violence, de régler les conflits de façon pacifique et de créer les conditions favorables à l'instauration de la paix.
- **PNUD** : Le PNUD a une expérience considérable dans l'exécution et la gestion des programmes conjoints et individuels. Il intervient notamment dans les domaines de gouvernance, restauration de l'autorité de l'état de droit, dialogue national et local, justice, sécurité et cohésion sociale communautaire et le relèvement communautaire et précoce, en essayant de faire la transition de l'humanitaire vers le développement. D'ailleurs, le PNUD a un réseau d'expertise et de connaissance concernant l'emploi des jeunes dans des situations post-conflit. L'approche du PNUD est basé sur le HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) pendant un certain période (2-3 mois) pendant laquelle les bénéficiaires reçoivent un indemnisation (2 \$/jour), mais aussi un montant d'épargne (1,5 \$/jour). A la fin de la période HIMO, l'épargne des bénéficiaires est doublé par le projet pour qu'ils puissent démarrer leurs activités génératrices des revenus. La collaboration avec la FAO dans le cadre de ce projet est essentielle, car une grande partie de la population est dépendant du secteur agricole, dans le sens large, et ce secteur devrait être complété par d'autres secteurs, comme la transformation et la commercialisation.
- **FAO** : La FAO apporte une expérience directe en matière de réponse d'urgence et d'appui au relèvement post conflit en RCA. De nombreux projets de relèvement économique à travers de la relance de l'agriculture ont été mis en œuvre. L'approche de la FAO intègre les aspects fondamentaux de l'approche « Caisse de Résilience » (CdR), à savoir : (i) techniques à travers la mise en place de « Champs école paysans » (CEP) ; (ii) financiers par la mise en place des « Associations villageoises d'épargne et de crédit » (AVEC) pour faciliter l'investissement local, et (iii) sociaux par le renforcement de la gouvernance des associations de producteurs et de productrices ainsi que la promotion de la cohésion sociale.
- **Ministère de la Promotion de la jeunesse, du Développement des Sports et du Service Civique, l'ACFPE le HCJPN** : L'Agence Centrafricaine pour la Formation et la Promotion de l'Emploi (ACFPE), le Haut-Commissariat chargé de la Jeunesse Pionnière Nationale (HCJPN) et le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, du Développement des Sports et du Service Civique possèdent une longue expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la formation civique, morale, intellectuelle et professionnelle des jeunes déscolarisés et désecurés et dans le domaine de réinsertion économique.
- **Responsabilité des parties**
  - ✓ **Agence d'exécution** : UNFPA, UNICEF, PNUD, FAO
  - ✓ **Agent de mise en œuvre** : Ministère de la Promotion de la Jeunesse, du Développement des Sports et du Service Civique, Conseil National de la jeunesse
  - ✓ **Autres partenaires** : Agence Centrafricaine pour la Formation et la Promotion de l'Emploi, Haut-Commissariat à la Jeunesse Pionnière Nationale, Ministère de la Santé et de la Population, Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. ONG et OSC locales

Annexe 1 : Budget détaillé

Effet, Produits et Activités	Budget				
	Total	UNFPA	UNICEF	PNUD	FAO
<b>Effet 1 : Les adolescent(e)s et les jeunes promeuvent la cohésion sociale, la paix et préviennent les conflits.</b>	<b>385,000</b>	<b>90,000</b>	<b>205,000</b>	<b>40,000</b>	<b>50,000</b>
<b>Produit 1.1: Les capacités et les connaissances d'au moins 80% de jeunes hommes et jeunes femmes en tant qu'agents de changement communautaire sont renforcées sur la résolution pacifique des conflits, la promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la santé sexuelle et de la reproduction (SSR).</b>	<b>135,000</b>	<b>30,000</b>	<b>105,000</b>	-	-
Activité 1.1.1 : Former les jeunes leaders agents de changement communautaire sur les techniques et outils de résolution des conflits, de la cohésion sociale et de la SSR	30,000	30,000			
Activité 1.1.2 : Appui à la réalisation de Talents de jeunes pour la paix et la santé, y compris les rencontres de plaidoyer autour de Ureport	105,000	-	105,000		
<b>Produit 1.2: Des organisations et plateformes d'adolescent(e)s et de jeunes sont mis en place et dotés de capacités managériales, de résolution pacifique de conflits et de communication et d'information</b>	<b>105,000</b>	<b>20,000</b>	<b>40,000</b>	<b>20,000</b>	<b>25,000</b>
Activité 1.2.1 : Renforcer les capacités des membres des clubs et plateformes de jeunesse dans les domaines de la gestion et résolution de conflits	20,000	-		10,000	10,000
Activité 1.2.2 : Faciliter l'accès à la communication et l'information, notamment sur les services disponibles, l'accès aux marchés, les prix, les innovations agricoles, etc. ;	7,500	-			7,500
Activité 1.2.3 : Appui à la structuration des jeunes, y compris les clubs, les plateformes et les comités de pilotage de Ureport	27,500		10,000	10,000	7,500
Activité 1.2.4 : Appui au renforcement des capacités des responsables des mouvements et associations de jeunesse, y compris le Conseil National de la Jeunesse	50,000	20,000	30,000		

<b>Produit 1.3:</b> Les parents, les leaders communautaires et traditionnels et les organisations à base communautaire (y inclus les organisations féminines) ont des capacités accrues de prévention et de gestion des conflits, de promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la Santé sexuelle et Reproductive	70,000	20,000	50,000	-	-
<b>Activité 1.3.1 :</b> Organiser des foras intergénérationnels entre les jeunes, parents, leaders traditionnels et religieux dans chaque zone d'intervention du projet conjoint, sur la promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la SSR	20,000	20,000			
<b>Activité 1.3.2 :</b> Appui aux activités de promotion de la paix par les associations confessionnelles des jeunes	50,000	-	50,000		
<b>Produit 1.4:</b> Les radios communautaires ont des capacités accrues de conception, de production et de diffusion des émissions en rapport avec la prévention des conflits, la promotion de la cohésion sociale et de la paix et la Santé sexuelle et Reproductive.	75,000	20,000	10,000	20,000	25,000
<b>Activité 1.4.1 :</b> Appuyer la création/le fonctionnement d'au moins 3 radios communautaires dans les zones du projet conjoint;	30,000	-		20,000	10,000
<b>Activité 1.4.2 :</b> Appuyer les radios existantes à concevoir et à animer des programmes en matière de promotion des droits, y compris les droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction;	37,500	20,000	10,000		7,500
<b>Activité 1.4.3 :</b> Former et équiper des jeunes reporters communautaires pour s'impliquer dans la production des programmes;	7,500				7,500

<b>Effet 2: Les jeunes hommes et femmes utilisent de façon participative, des opportunités de leur propre insertion socio-économiques dans leurs communautés</b>	<b>822,000</b>	<b>50,000</b>	<b>20,000</b>	<b>230,000</b>	<b>527,000</b>
<b>Produit 2.1: Les activités HIMO communautaires sont identifiées et mises en œuvre d'une manière participative</b>	<b>110,000</b>	-	-	<b>110,000</b>	-
Activité 2.1.1 : Sectionner de manière participative les activités HIMO ainsi que leurs bénéficiaires	15,000	-		15,000	
Activité 2.1.2 Réaliser les activités HIMO	80,000	-		80,000	
Activité 2.1.5 Mettre en place un système d'accompagnement des ONG pour le développement d'épargne et d'un fond de solidarité	15,000	-		15,000	
<b>Produit 2.2 : Les jeunes hommes et femmes ont des compétences accrues en matière d'entrepreneuriat et de métiers porteurs dans leurs communautés</b>	<b>583,500</b>	<b>50,000</b>	<b>20,000</b>	<b>40,000</b>	<b>473,500</b>
Activité 2.2.1 Faire un profilage des jeunes bénéficiaires des formations en entrepreneuriat et des métiers porteurs, des centres de formation et des opportunités économiques	25,000	-		15,000	10,000
Activité 2.2.2 Assurer la formation des jeunes en entrepreneuriat, métiers porteurs, leadership, gestion des associations et groupes (y compris dotation en kits de formation)	38,500	-		25,000	13,500
Activité 2.2.3 Mettre en œuvre des formations des groupes de jeunes en Champs Ecoles Paysans (CEP) et systèmes de crédit et d'épargne, à travers les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC)	405,000	-			405,000
Activité 2.2.4 Elaborer et diffuser, au sein des associations de jeunesse, les outils et guides disponibles pour la réinsertion socio-économique, l'éducation financière, la gestion d'entreprise et les coopératives	5,000	-			5,000
Activité 2.2.5 : Appuyer l'initiation des jeunes déscolarisés, désœuvrés et démobilisés aux NTIC	70,000	50,000	20,000		0
Activité 2.2.6 : Analyser les possibilités d'un système de gestion de déchets et de nettoyage des caniveaux à Bangui, ainsi que le compostage pour la fertilisation des sols des activités de maraîchage	40,000				40,000
<b>Produit 2.3: Les activités génératrices de revenus (agricoles et non-agricoles) des bénéficiaires sont appuyées</b>	<b>128,500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80000</b>	<b>48500</b>
Activité 2.3.1 Appuyer la mise en place des caisses de résilience (FAO) et des systèmes d'épargne communautaire	8500	-	-		8,500
Activité 2.3.2 : Doter les groupements de jeunes de kits de démarrage AGIR et en assurer leur suivi	120,000	-		80,000	40,000

<p><b>Effet 3: Les jeunes, en particulier les jeunes filles, ont des compétences de vie courante pour faire des choix éclairés en ce qui concerne leur santé sexuelle et reproductive, y compris le VIH/SIDA et la lutte contre la violence basée sur le genre.</b></p>	350,000	190,000	160,000	-
<p><b>Produit 3.1 : 80% des jeunes en particulier les jeunes filles ont un meilleur accès à l'éducation sexuelle complète de qualité à l'école et en dehors de l'école et sont capables de prendre des décisions personnelles et éclairées sur leurs droits en matière de Santé Sexuelle et Reproductive</b></p>	70,000	70,000	-	-
<p><b>Activité 3.1.1 : Former les membres des clubs et plateformes des adolescents et les jeunes dans la prestation et le suivi des services de santé sexuelle et reproductive, en particulier la distribution des contraceptifs oraux</b></p>	25,000	25,000		
<p><b>Activité 3.1.2 : Organiser les campagnes de conseil et dépistage volontaire des adolescents et jeunes sur le VIH, y compris le port correct des préservatifs féminins et masculins</b></p>	45,000	45,000		
<p><b>Produit 3.2 : Les organisations de jeunes des zones d'interventions ont des capacités accrues de promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes</b></p>	70,000	30,000	40,000	-
<p><b>Activité 3.2.1 : Actualiser de la politique nationale de jeunesse assortie d'un plan national de développement d'adolescents et de jeunes tenant compte des enjeux actuels de la jeunesse centrafricaine</b></p>	50,000	10,000	40,000	
<p><b>Activité 3.2.2 : Organiser des sessions de formation à l'attention des organisations de jeunes sur la promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes</b></p>	20,000	20,000		
<p><b>Produit 3.3 : Les capacités des éducateurs (y compris les pairs) et autres relais d'informations sont renforcées pour fournir aux jeunes femmes et jeunes hommes des informations de qualité à l'école ou dans la communauté (prévention des unions et grossesses précoces, des violences basées sur le genre et des IST et VIH et Sida)</b></p>	60,000	60,000	-	-
<p><b>Activité 3.3.1 : Former/recycler les encadreurs/formateurs (facilitateurs endogènes et externes) sur l'éducation civique, et l'éducation sexuelles complète, y compris le VIH et Sida</b></p>	20,000	20,000		
<p><b>Activité 3.3.2 : Développer des affiches, des panneaux et des messages sur la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et jeunes</b></p>	40,000	40,000		



<b>Produit 3.4 : Les services de santé dans les zones du programme conjoint disposent des capacités en matière de prise en charge des complications obstétricales (y compris les fistules obstétricales), des violences basées sur le genre, des IST et VIH et Sida, et de promotion de l'utilisation des produits contraceptifs.</b>	<b>150,000</b>	<b>30,000</b>	<b>120,000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Activité 3.4.1 : Organiser la formation et la supervision des professionnels de la santé sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services intégrés de santé sexuelle et de la reproduction, y compris la prévention et le traitement des IST et du VIH</b>	<b>35,000</b>	<b>15,000</b>	<b>20,000</b>		
<b>Activité 3.4.2 : Appuyer la mise en œuvre de A.I.I. IN (fin du sida chez les adolescents)</b>	<b>45,000</b>		<b>45,000</b>		
<b>Activité 3.4.3 : Appuyer la révision du plan stratégique de santé des adolescents et des jeunes, ainsi que l'élaboration de manuel sur les compétences de vie</b>	<b>70,000</b>	<b>15,000</b>	<b>55,000</b>		
<b>Appui aux mécanismes de coordination, suivi et évaluation</b>	<b>953,365</b>	<b>283,365</b>	<b>225,000</b>	<b>435,000</b>	<b>10,000</b>
1. Appui aux activités de coordination et de suivi du projet aux niveaux central et décentralisés, y compris le lancement du projet conjoint	25,000	10,000		15,000	
2. Dotation en équipements informatiques et fournitures de bureau	35,000	25,000		10,000	
3. Dotation en véhicule (1 véhicule: 4X4) pour le suivi des activités du projet	65,000	50,000		15,000	
4. Prise en charge du personnel	-	-		360,000	
4.1 Prise en charge d'un coordonnateur P4	360,000	-			
4.2 Prise en charge d'un Spécialiste Adolescents et Genre P3	200,000	-	200,000		
4.3 Chargé de programme national spécialiste des questions des jeunes (NOC)	109,431	109,431			
4.5 Assistant administratif et financier (G6)	55,979	55,979			
4.9 1 Chauffeur (G2)	17,955	17,955			
6. Revue/évaluation finale du projet pour documenter les leçons apprises et bonnes pratiques afin d'orienter les plans futurs	25,000		25,000		
7. Communication, visibilité et documentaire	60,000	15,000	25,000	10,000	10,000
<b>Sous-total (Effet 1+Effet 2 + Effet 3 + Coordination)</b>	<b>2,510,365</b>	<b>613,365</b>	<b>610,000</b>	<b>705,000</b>	<b>582,000</b>
<b>Frais de gestion (7%)</b>	<b>175,726</b>	<b>42,936</b>	<b>42,700</b>	<b>49,350</b>	<b>40,740</b>
<b>Total General</b>	<b>2,686,091</b>	<b>656,301</b>	<b>652,700</b>	<b>754,350</b>	<b>622,740</b>

**Annexe 2 : Cadre des résultats**

**Cadre de résultats :**

Effets : Réalisation escomptée, d'après la description du Cadre de résultats du Fonds	Indicateurs (inclure les indicateurs de la réalisation du Fonds à laquelle le projet contribue)	Références et cibles	Méthode de vérification	Hypothèses/risques
<p><b>Effet 1 :</b> Effet 1 : Les adolescents et les jeunes promeuvent la cohésion sociale, la paix et préviennent les conflits.</p>	<p>1. % de diminution des conflits intercommunautaires dans la zone du programme.</p> <p>2. % des jeunes formés activement impliqué dans la cohésion sociale et la paix</p>	<p>Base : A déterminer Target : 80 %</p> <p>Base : 0 Target : &gt; 50 %</p>	<p>Rapports des ONG humanitaire</p>	<p>1) Diminution d'influence des groupes armés 2) Amélioration de la présence de l'Etat</p>
<p><b>Produit 1.1 :</b> Les capacités et les connaissances d'au moins 80% de jeunes hommes et jeunes femmes en tant qu'agents de changement communautaire sont renforcées sur la résolution pacifique des conflits, la promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la santé sexuelle et de la reproduction (SSR).</p>	<p>1. Nombre des jeunes (H+F) formés</p> <p>2. Nombre des jeunes (H+F) capables d'animer des groupes d'écoute sont identifiés et formés sur les techniques et outils de résolution des conflits et de la cohésion sociale.</p>	<p>Base : à déterminer ; Target : 2 400 jeunes formés</p>	<p>Rapports de formation Rapports d'activités</p>	<p>1) Disponibilité des jeunes à participer au programme 2) Engagement des parents, leaders religieux et traditionnels et des organisations de base à s'impliquer dans le programme</p>
<p><b>Produit 1.2 :</b> Des organisations et plateformes d'adolescents et de jeunes sont mis en place et dotés de capacités managériales, de résolution pacifique de conflits et de communication et d'information</p>	<p>1. Nombre de clubs et plateformes fonctionnels</p> <p>2. Nombre de membres des clubs et plateformes</p>	<p>Base : à déterminer ; Target : au moins 80 clubs formés et opérationnels</p>	<p>Rapports de suivi et d'activités</p>	
<p><b>Produit 1.3 :</b> Les parents, les leaders communautaires et traditionnels et les organisations à base</p>	<p>1. Nombre de personnes (H+F) formées.</p>	<p>Base : à déterminer ; Target :</p>	<p>Rapports de formation Rapports de suivi et d'activités</p>	

<p>communautaire (y compris les organisations féminines) ont des capacités accrues de prévention et de gestion des conflits, de promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la Santé sexuelle et Reproductive.</p>	<p>7. Nombre de fora inter-générationnelles organisées</p>	<p>- au moins 7.400 jeunes formés - au moins 1 forum organisé</p>	<p>Rapports d'activités ; Rapports de suivi</p>	<p>3. Disponibilité des radios communautaires.</p>
<p><b>Produit 1.4 :</b> Les radios communautaires ont des capacités accrues de conception, de production et de diffusion des émissions en rapport avec la prévention des conflits, la promotion de la cohésion sociale et de la paix et la Santé sexuelle et Reproductive.</p>	<p>1. Nombre des radios appuyées. 2. Nombre des émissions concernant la prévention de conflits et la cohésion sociale par les radios appuyées</p>	<p>Base : 0 Target : à déterminer ; Target : au moins une radio appuyée ; - au moins une émission organisée</p>	<p>Rapport de suivi et fiches individuelles des bénéficiaires</p>	<p>4. Disponibilité des services de formation 5. Disponibilité des marchés (des produits et des services)</p>
<p><b>Effet 2 :</b> Les jeunes hommes et femmes utilisent de façon participative, des opportunités de leur propre insertion socio-économiques dans leurs communautés</p>	<p>1. Nombre des bénéficiaires des kits AGR 2. % des AGR fonctionnels (produisant des bénéfices pour les bénéficiaires)</p>	<p>Base : 0 Target : 1.500 bénéficiaires Base : 0 Target : 75 %</p>	<p>Rapports de suivi</p>	<p>1) Concrétisme sur les activités HIMO possible 2) Processus transparent de sélection des bénéficiaires</p>
<p><b>Produit 2.1 :</b> Les activités HIMO communautaires sont identifiées et mises en œuvre d'une manière participative</p>	<p>1. Nombre des activités communautaires à réaliser par HIMO identifiées et analysées concernant leur faisabilité.</p>	<p>Base : 0 Target : &gt;3 activités HIMO &gt; 450 jeunes impliqués dans HIMO</p>	<p>Rapports de suivi Rapports d'activités</p>	<p>1) Minimum des fournisseurs de services pour la formation disponible</p>
<p><b>Produit 2.2 :</b> Les jeunes hommes et femmes ont des compétences accrues en matière d'entrepreneuriat et de métiers porteurs dans leurs communautés</p>	<p>1. Les besoins en formation des 900 bénéficiaires (450 PNUD, 450 FAO) sont analysés. 2. Nombre des bénéficiaires jeunes déscolarisés, démotivés et démobilisés formés aux NTIC</p>	<p>Base : 0 Target : &gt;900 bénéficiaires formés, selon leur AGR identifiées</p>	<p>Rapports de formation Rapports de suivi et d'activités</p>	<p>1) Minimum des fournisseurs de services pour la formation disponible</p>

<p><b>Produit 2.3</b> : Les activités génératrices de revenus (agricoles et non-agricoles) des bénéficiaires sont appuyées</p>		<p>Base : 77          Cible : 177          bénéficiaires fermés, selon leur N TIC identifiés</p>		<p>Disponibilité et engagement des bénéficiaires à participer au programme</p>
<p><b>Effet 3:</b> Les jeunes, en particulier les jeunes filles, ont des compétences de vie courante pour faire des choix éclairés en ce qui concerne leur santé sexuelle et reproductive, y compris le VIH/SIDA et la lutte contre la violence basée sur le genre.</p>	<p>1. Nombre de bénéficiaires ayant reçu les kits de démarrage des AGR (agricole et non-agricole).</p> <p>2. 1.e % des AGR qui fonctionnent</p> <p>3.1 Pourcentage des adolescents et jeunes de 15-35 ans de la zone du projet conjoint ayant des connaissances suffisantes sur les droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction (y compris la prévention du VIH et autres IST et le choix éclairé de la méthode contraceptive).</p> <p>3.2 Proportion de formations sanitaires/centres des jeunes de la zone du projet offrant des services SR appropriés et des services de conseils et écoute en SSRAJ (PE, prévention du VIH/SIDA et des avortements) fonctionnels</p> <p>3.1.1 Nombre de clubs et plateformes de jeunesse impliqués dans la promotion de la SSRAJ</p>	<p>Base : 0          Cible : &gt;900          bénéficiaires des kits de démarrage des AGR          Base : 0          Cible : 75%</p> <p>Base ligne : 0,          Cible : 80%</p> <p>Base ligne : 0;          Cible : 75%</p> <p>Base ligne : 10;          Cible : 20</p>	<p>Rapports de suivi          Rapports d'activités</p> <p>Rapports de suivi          Rapports d'activités</p> <p>Rapports de suivi          Rapports d'activités</p>	<p>Disponibilité et engagement des bénéficiaires à participer au programme</p> <p>Disponibilité des partenaires de mise en œuvre          Disponibilité et engagement des bénéficiaires à participer au programme</p> <p>Disponibilité et engagement des bénéficiaires à participer au programme</p>

<p>complète de qualité à l'école et en dehors de l'école et sont capables de prendre des décisions personnelles et éclairées sur leurs droits en matière de Santé Sexuelle et Reproductive</p>	<p>3.1.2 : Nombre d'adolescents et jeunes sensibilisés sur les questions de santé sexuelle et reproductive, y compris les IST/VIH et la violence basée sur le genre</p> <p>3.1.3 Nombre d'adolescents et de jeunes (15-35 ans) connaissant leur sérologique à VIH Base line : 0; Cible : 3000</p>	<p>Base line : 30.000; Cible : 60.000</p> <p>Base line : 0; Cible : 3000</p>	<p>Rapports de suivi Rapports d'activités</p>	<p>Adhésion des organisations de jeunesse au projet</p>
<p><b>Produit 3.2 :</b> Les organisations de jeunes des zones d'interventions ont des capacités accrues de promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes</p> <p><b>Produit 3.3 :</b> Les capacités des éducateurs (y compris les pairs) et autres relais d'informations sont renforcées pour fournir aux jeunes femmes et jeunes hommes des informations de qualité à l'école ou dans la communauté (prévention des unions et grossesses précoces, des violences basées sur le genre et des IST et VIH et Sida)</p> <p><b>Produit 3.4 :</b> Les services de santé dans les zones du programme conjoint disposent des capacités en matière de prise en charge des complications obstétricales (y compris les fistules obstétricales), des violences basées sur le genre, des IST et VIH et Sida, et de promotion de l'utilisation des produits contraceptifs.</p>	<p>3.2.1. Document de la politique nationale de la jeunesse actualisé</p> <p>3.3.1 Nombre de pairs éducateurs et de relais communautaires ayant des compétences pour donner des conseils aux adolescents et jeunes ; Base line : 150 ; Cible : 300</p> <p>3.3.2 Nombre de zones dotées d'affiches, de panneaux et de messages sur la SSRAJ</p> <p>3.4.1 Nombre de professionnels de la santé formés sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services intégrés de SSRAJ ;</p> <p>3.4.2 Document du plan stratégique de santé des adolescents et des jeunes, actualisé ; ;</p>	<p>Base line : Non; Cible : Oui</p> <p>Base line : 150 ; Cible : 300</p> <p>Base line : 0 ; Cible : 20</p> <p>Base line : 0 ; Cible : 30</p> <p>Base line : Non ; Cible : Oui</p>	<p>Rapports de suivi Rapports d'activités</p>	<p>Disponibilité et engagement des bénéficiaires à participer au programme</p>
			<p>Rapports de suivi Rapports d'activités</p>	<p>Amélioration de l'accès aux services de santé Disponibilité du personnel de santé</p>